AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -6-5-74 756498

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE" (Tél. 86-36-24)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)
Sous-Régie de la Protection des Végétaux, 93, rue de Curambourg - 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS
C.C.P. : La Source 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
30 Francs

BULLETIN TECHNIQUE N° 19

30 MAI 1974

VIGNES

MILDIOU DE LA VIGNE

Jusqu'à ce jour, aucune tache ne nous a été signalée. Toutefois, les pluies orageuses de ces derniers jours peuvent avoir été à l'origine de contaminations primaires dont les manifestations devraient être visibles au début de la semaine prochaine.

Il est donc conseillé d'effectuer un traitement au début de la semaine prochaine afin d'éviter d'éventuels "repiquages" de la maladie sur une végétation maintenant très développée. Nous rappelons que le concours pour la détection des foyers primaires de mildiou est toujours ouvert et nous demandons à tous les viticulteurs de nous envoyer les taches qu'ils observeraient dans leurs vignes.

BLACK-ROT DE LA VIGNE

Le traitement dirigé contre le mildiou de la vigne sera également efficace contre cette maladie. Nous précisons que les traitements contre le Black-Rot sont obligatoires dans les communes du département du Cher, de l'Indre, de l'Indre et Loire, du Loir et Cher et du Loiret déclarées contaminées par le Black-Rot de la vigne.

VERS DE LA GRAPPE

Les premières éclosions de chenilles sont imminentes. D'autres éclosions plus nombreuses sont à prévoir dans la semaine prochaine. Les infestations étant très variables suivant les régions et même les vignobles, il est impossible de conseiller un traitement généralisé.

Dans les vignes régulièrement infestées les années précédentes, il est conseillé d'effectuer un traitement qui pourrait être conjugué avec celui dirigé contre le mildiou. Dans les autres vignes, l'observation des premières attaques permettra de déterminer l'opportunité d'un traitement. Ces attaques sont caractérisées par la présence de "glomérules" constitués par les jeunes chenilles qui rassemblent les boutons floraux.

OIDIUM

Les conditions climatiques actuelles sont favorables à cette maladie. Dans les vignes sensibles il peut être utile d'ajouter un produit efficace contre cette maladie, à la bouillie destinée à combattre le Mildiou surtout si le soufrage conseillé dans notre Bulletin du 16 Mai n'a pas été effectué.

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Les premières éclosions de jeunes chenilles sont à prévoir vers le milieu de la semaine prochaine.

Il est donc conseillé d'effectuer un premier traitement contre ces ravageurs à partir du 6 Juin.

MOUCHE DE LA CERISE - CYLINDROSPORIOSE (ANTHRACNOSE) DU CERISIER

Les indications données dans notre Bulletin du 16 Mai restent toujours valables.

Les Ingénieurs chargés des
Avertissements Agricoles

G. RIBAULT
B. LELIEVRE

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"CENTRE"

G. BENAS

P 327

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX